

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille quinze, le six novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

MM. PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence adjoints
M. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, MM. GUERINEAU Jean-Pierre,
PASQUET Pascal, Mme DESCOUT-SAUVAGE Séverine, MM. DEVAUX Fabrice,
REDON Stéphane, DESIRE Serge, Mme DOUARD Maryline.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marie-Laure LUC-ROQUEFORT à Arlette PECHER, Fabrice DEVAUX à François DAUGERON

ABSENT : Edouard BOURY

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 24 octobre. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERSONNEL DU 14 OCTOBRE 2015

Monsieur le Maire rend compte de la commission qui s'est déroulée le 14 octobre dernier. Compte tenu de la nécessaire réorganisation du service technique, la commission propose au Conseil municipal qui l'accepte de créer un poste d'agent de maîtrise principal ou de technicien territorial.

III- PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE DE MONTLEVICQ

Considérant que la commune de Sainte-Sévère sur Indre doit émettre un avis sur l'impact du projet d'un parc éolien sur la commune de Montlevicq puisqu'une partie de son territoire se trouve dans un rayon de 6 km du projet ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et une voix contre, estime que le projet de la commune de Montlevicq n'aura pas d'impact sur la commune de Sainte-Sévère que ce soit visuel ou sonore. Ce dernier n'émet donc pas d'opposition au projet de parc éolien sur la commune de Montlevicq.

IV- ACHAT DE TERRAIN RUE FEUSINA

Monsieur le Maire rappelle la volonté du Conseil municipal de proposer des terrains à construire. Vu la mise en vente d'un terrain situé rue Feusina (parcelle cadastrée A 409) par NBD FARMS STE SEVERE APS, Monsieur le Maire propose d'acquérir une partie de cette parcelle, pour une emprise totale de 15 004 m². Il précise que les frais de bornage, de notaire et de VRD seront à la charge de la commune.

Après une étude du géomètre, douze lots pourraient être proposés.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches pour l'achat de ce terrain et à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

V- COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LE SDEI DU 4 NOVEMBRE 2015

En 2012, les services du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre ont réalisé un diagnostic sur l'éclairage public de la commune. Il en est ressorti que des travaux de mise en

sécurité et d'économie d'énergie nécessaires sont paradoxalement sur les points lumineux les plus récents qui sont les plus énergivores.

Le conseil municipal, décide de réaliser ces travaux pour un montant maximal de 45 000 € ; et autorise le maire à solliciter une subvention auprès du syndicat départemental d'énergies de l'Indre.

La commission travaux est chargée d'organiser la consultation des entreprises.

VI- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le rapport 2014 est adopté à l'unanimité.

VII- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CADRE DE VIE

Madame PECHER fait lecture du compte rendu de la réunion de la commission qui s'est réunie le 14 octobre.

Il a notamment été décidé de réceptionner l'œuvre de M. SONET le 21 novembre prochain à 11h.

Un distributeur de sacs pour les déjections canines a été installé Place du Champ de Foire.

VIII- COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS DU 16 OCTOBRE

Pendant la durée des travaux de la salle des fêtes, la commune a décidé de prendre en charge les frais de location des associations ayant leur siège social à Sainte-Sévère pour la location de salles dans les communes environnantes afin d'organiser leurs manifestations.

Il est précisé que les réservations seront à la charge des associations. En accord avec les maires des communes considérées, les frais seront pris en charge par la commune de Sainte-Sévère pour un montant de 50 € maximum par location.

D'ores et déjà des manifestations seront reconduites en 2016, notamment la Ronde du facteur le 1^{er} mai, la Fête de la musique le 18 juin, ULISS organisera un marché artisanal pour la fête patronale de l'Ascension et le Cirque Bidon renouvellera le festival d'hiver les 1^{er} et 2 octobre.

IX- TAMBOUR DE VILLE

Le Conseil municipal décide de confier l'impression du Tambour de Ville à l'Imprimerie Chagnon, pour un montant de 1.230 € HT. Leur devis étant moins élevé que celui de l'Imprimerie George Sand.

X- QUESTIONS DIVERSES

- COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 OCTOBRE 2015 ORGANISEE PAR LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur le Maire rend compte de la réunion qui s'est tenue à Brives le 20 octobre. A l'ordre du jour a notamment été évoquée la répartition du FAR 2016. Les modalités de répartition seront identiques aux années précédentes.

- CONSEIL D'ECOLE

Madame PECHER fait lecture du Compte rendu du conseil d'école du 15 octobre.

- DEMANDES DE SUBVENTION

Les demandes de subvention du Comité de l'Indre de l'Association Valentin Haüy, du service de remplacement et d'Indre Nature sont rejetées.

- COURRIER DE MME LA DEPUTEE

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Madame Isabelle BRUNEAU, députée de l'Indre qui réserve à la commune un crédit de 6000 € pour l'aménagement extérieur de la salle des fêtes.

- TERRAIN DES BRANDES

Suite à une offre d'un administré pour acquérir le terrain situé aux Brandes, la commune décide qu'elle n'est pas vendeuse.

- ECOLE DE MUSIQUE

Un complément de subvention de 228 € est accordé à l'école de musique pour l'inscription de 3 élèves supplémentaires à l'école de musique en septembre.

- INFORMATIONS DIVERSES

- Patrick BOURGEOIS, Président des Tours du Berry a informé la mairie qu'il ne proposerait plus l'activité échecs à Sainte-Sévère sur Indre.

- François DAUGERON précise qu'il est membre du groupe du travail sur les syndicats de l'eau et l'assainissement.

- Stéphane REDON demande si l'activité de la Gargouille continue sur la commune. Monsieur le Maire lui indique que cette activité a été transférée sur Châteaumeillant. Par rapport au terrain, un projet d'installation d'une usine d'engrais organique est en cours. Ce sujet sera évoqué lors du prochain Conseil.

AGENDA :

09/11/2015-14h30 : Signature des marchés pour la restructuration et l'extension de la salle des fêtes en salle d'accueil périscolaire

10/11/2015-18h : Réunion du groupe de travail pour la numérotation et la dénomination des rues

11/11/2015-11h15 : Commémoration du 11 novembre 1918

12/11/2015-14h : Réunion avec la SEGEC au sujet de la station d'épuration

12/11/2015-17h : Réunion à la CDC au sujet de la mutualisation

12/11/2015-20h30 : Réunion avec les associations pour la préparation de la fête de la musique 2016

15/11/2015 : Trail sévérois, vin d'honneur à 12h

16/11/2015-15h : Cross des écoles

17/11/2015 : réunion à la préfecture avec la Poste au sujet des maisons de service public

18/11/2015 : inscriptions pour les restos du cœur

20/11/2015 -14h30 : Commission communication

21/11/2015-11h : Inauguration de la statue offerte par M. Sonet

21/11/2015-18h30 : Remise de prix du challenge Centre nature organisée par les coureurs de fonds sévérois

21/11/2015-20h : Remerciements Jour de Nuit

24/11/2015-19h : Commission finances

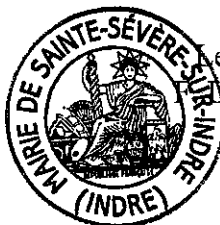
06 et 13/12/2015 : Elections régionales

11/12/2015-20h : Conseil municipal

14/12/2015-14h30 : Visite de l'architecte des bâtiments de France

08/01/2016-19h : Vœux du Maire au gymnase

Fin de séance : 23h35



Le Maire,
DAUGERON